



Direction Intercités Grand Bassin Parisien Sud
03, rue Edouard Vaillant
37042 TOURS CEDEX
Tél : 02 47 32 18 49

CABINET DU PRESIDENT
Arrivé le

11 AOUT 2011

Madame Irène FELIX
Vice-Présidente du Conseil Général
Hôtel du Département
Place Marcel Plaisant
18023 BOURGES Cédex

Tours, le 08 août 2011

Madame la Présidente,

Dans votre lettre du 5 juillet 2011, vous m'interrogez sur la circulation des trains de la liaison ferroviaire directe Bourges – Paris-Austerlitz.

Je souhaite, tout d'abord, vous assurer qu'il n'est pas envisagé de réduire cette offre. La ligne Intercités Paris – Bourges – Montluçon fait partie des lignes retenues dans la convention pour les trains d'équilibre du territoire, signée le 13 décembre 2010 avec l'État, nouvelle autorité organisatrice de ces trains. Cette convention permet de reconnaître leurs missions de service public et de pérenniser ces liaisons.

Ainsi, la consistance de la desserte composée de quatre allers-retours directs par jour, dont deux prolongés ou amorcés à Montluçon, n'est pas amenée à évoluer au prochain service annuel 2012.

Par ailleurs, ainsi que vous l'avez constaté, certains trains Bourges – Paris ont été commercialisés tardivement, car nous ne disposons pas des horaires définitifs pour cet automne.

Je regrette vivement les désagréments rencontrés par nos clients. Un programme très important de travaux de modernisation du réseau, indispensable pour le confort des voyageurs et la qualité du service ferroviaire, est engagé par le propriétaire et le gestionnaire de l'infrastructure, Réseau ferré de France (RFF). L'ampleur de ces travaux entraîne de fortes contraintes d'organisation et l'établissement des horaires définitifs de certains trains par RFF est rendu difficile. Cependant, les trains circulant en septembre sont maintenant dans nos systèmes de vente. Pour les semaines suivantes, l'information sera très prochainement mise à disposition des voyageurs. Je précise toutefois que ces travaux peuvent entraîner la suppression de circulations à certaines dates.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma haute considération.

Christine CAGNEAUX
Directrice de Lignes Intercités Grand Bassin Parisien Sud